- Sponsoriser son voyage
- Les chèques-vacances
- Les métiers du voyage
- Jobs en voyage
- Le volontariat international
- Etudier à l'étranger
- Séjour au pair
- Le WWOOFING
- L'expatriation
- Bons plans voyage : les 10 règles d'or

- Transports
- Pendant le voyage
- Après le voyage

COMMENT TROUVER UN EMPLOI À L'ÉTRANGER ?

Du rêve à la réalité, c'est un parcours semé d'embûches. Entre le choix des destinations potentielles, la quête d'informations en tous genres et, surtout, la recherche d'un emploi, le voyage de l'expatrié commence toujours par de longues heures d'investigation.

Chercher un emploi depuis la France

Avant de vous lancer dans la recherche d'un emploi, il est indispensable de vous renseigner sur les habitudes de recrutement des pays où vous comptez postuler. Un CV anglo-saxon ne ressemble en rien à un CV français ! Vous devez rédiger votre CV dans la langue locale, à moins que vous ne postuliez dans un groupe international, auquel cas l'anglais est la langue utilisée.

Pour l'Europe, vous pouvez opter pour le CV Europass. Cet outil est mis gratuitement à la disposition des citoyens de l'UE. Il insiste sur l'ensemble du parcours et des compétences du candidat et permet de candidater partout en Europe.

Bon à savoir : la Maison des français de l'étranger met à disposition de tous des services gratuits : accueil personnalisé, consultation d'ouvrages et brochures (liste des entreprises françaises présentes à l'international, etc.), ateliers (correction de CV et de lettre de motivation en anglais, espagnol, portugais, italien et allemand, coaching d'expatriés/départ ou retour en France, consultation avec un avocat américain pour la constitution d'un dossier de demande de visa pour les Etats-Unis)...

Par ailleurs, Pôle Emploi International organise des ateliers par thème.

Côté petites annonces, les sources d'informations sont diverses : sites internet, réseau, presse et Pôle emploi international. Quelques sites généralistes pour trouver un emploi à l'étranger :
Monster
Career Builder
Michael Page
Pôle emploi international

Consultez également les sites des entreprises qui vous intéressent tout particulièrement. N'oubliez pas que les PME/PMI sont de formidables viviers d'emplois à l'étranger.

Concernant les postes de fonctionnaires internationaux, la mission des fonctionnaires internationaux vous renseignera sur tous les postes vacants et les procédures de recrutement.

Chercher un emploi sur place

Si l'inconnu ne vous effraie pas, vous pouvez vous envoler et chercher un job une fois arrivé à destination. Presque partout, vous pouvez rester quelques mois muni d'un simple visa touristique afin de chercher un emploi. C'est un moyen de découvrir la destination. Attention, il faut tout de même se préparer à retourner à la case départ en cas d'échec...Cela peut néanmoins être un atout, comme le montre l'exemple d'Armelle, à Londres : « *Le fait d'être sur place peut faire la différence : j'étais immédiatement disponible pour les entretiens, souvent programmés au dernier moment. Cela a joué en ma faveur !* ».

Envoyé à l'étranger par son entreprise française

C'est le plan en or ! Outre les facilités de départ, cette formule permet en général de toucher une prime de mobilité qui couvre vos frais. Le déménagement, le logement et bien d'autres choses peuvent être pris en charge par l'entreprise.

Les solutions réservées aux jeunes

- **Commencer par un stage**

C'est une excellente solution pour les étudiants qui envisagent une carrière à l'international. Ainsi Armelle, à Londres, a décroché un emploi dans une ONG en partie grâce à sa première expérience en stage : « *Cela a été déterminant* », confie-t-elle.

Attention, le terme de stage n'a pas la même signification partout. Dans les pays anglo-saxons ou en Allemagne, par exemple, les « internships » sont des postes à part entière. Côte administratif et rémunération, c'est là aussi très variable. En Australie, par exemple, aucun stagiaire n'est rémunéré. Aux Etats-Unis, le stage est un moyen d'acquérir des crédits universitaires...

Renseignez-vous sur la situation des pays qui vous attirent avant de rédiger vos lettres de motivation.

Pour trouver un stage au Québec, aller sur le site de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Inscription Toute L'Année
Lancez-Vs
Lignes-Formations.c

Missions humanitaires
Aidez, même sans qualification,
en Asie, Afrique, Amérique Latine !
www.projects-abroad

4000 Hôtels en Angleterre
Hôtels sur une carte regionale.
Prix négociés, réservation gratuite
www.booking.com/Ang

Routard.com ne peut être tenu responsable du contenu des liens ci-dessus

- **La solution VIE**

Réservé aux 18-28 ans, le volontariat international permet de mener un projet professionnel à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Les missions durent de 6 à 24 mois et sont renouvelables une fois. Les volontaires sont placés sous la tutelle de l'ambassade de France du pays d'accueil.

Cette formule est destinée aux étudiants, jeunes diplômés, ou chercheurs d'emploi. Afin d'accéder à toutes les offres, il faut s'inscrire sur le site Civiweb. Il existe deux formes de volontariat : VIE (en entreprise) et VIA (dans l'administration : ambassades, alliances françaises, missions économiques, etc).

« *C'est une excellente solution pour s'expatrier, souligne Claire, volontaire en poste à Manille (voir la rubrique témoignage). Cela facilite la vie pour toutes les questions administratives* ».
Toutes les infos : http://www.civiweb.com

- **Le SVE**

Le service volontaire européen s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans. Il permet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger pour une durée de 2,5 semaines à 2 mois pour les mineurs et 2 à 12 mois pour les majeurs.

Chaque volontariat fait l'objet d'un contrat d'activité conclu entre le volontaire, une organisation d'envoi et une organisation locale d'accueil. La première chose à faire si vous êtes intéressé consiste à contacter une organisation d'envoi. Pour le volontaire, le SVE est totalement gratuit.
Toutes les infos : vosdroits.service-public.fr/F119.xhtml

- **Les visas vacances-travail**

Ce sésame ouvre la porte de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada et du Japon. Il est réservé aux jeunes de 18 et 30 ans (35 ans pour le Canada) et permet de voyager et de trouver un emploi salarié pour compléter son budget. Une assurance et des moyens financiers suffisants sont souvent des critères exigés pour obtenir ce type de visas.

Plus d'infos :
>Le PVT australien
>Le visa vacances-travail japonais
>Le PVT canadien
>Les conditions en Nouvelle-Zélande

routard.com
Écrivez-nousPlan du siteRecrutementQui sommes-nous ?Revue de presse
guide du routard
Catalogue des guides Applis iPhone Applis iPad L'actualité du guide Les trophéesÉmission de radioÉmission de télé
La sagaLa FAQPortfolioLes pastiches Widget photos
services
Passer une annonceLa boutiqueRoutard assistanceChange et devises

© 2011 Cyberterre / Hachette tourisme. Le contenu de ce site ne peut être reproduit sans autorisation écrite.
Accès rapide : Contact, Bons plans hôtels, Forums de voyage, Photos de voyage, Petites annonces, Billets d'avion, Location de voitures, Séjours, Avion + hôtel, Actus voyageur, Photos par catégorie
Corse, Toulouse, Paris, New York, Californie, Barcelone, Espagne, Italie, Sardaigne, Grèce, Croatie, Crète, Bali, Thaïlande, Inde, Madagascar
Routard.com est partenaire d'Aventure du bout du monde
accès rapide
Contact Bons plans et avis hôtels Forums de voyage
Photos de voyage Bourse d'équipiers Petites annonces
Concours Sondages
Billets d'avion Hôtels Séjours Location de voitures
Avion + hôtel Actus voyageur **Concours 10 ans !**
Nos voeux 2013